

Le cadre juridique des activités entrepreneuriales de l'université est bel et bien tracé : Divers encouragements et dispositions régissent la recherche scientifique en Tunisie: la loi n° 2005-56 du 18 juillet 2005 relative à l'essaiage des entreprises économiques, le programme national de création d'entreprises innovatrices par les nouveaux diplômés, enfin les associations dont le rôle est d'assurer l'ouverture de l'université sur l'environnement.

Le cadre institutionnel ne manque pas non plus de points forts : Les organismes d'appui sont nombreux et on peut les aborder de la conception, à l'engagement, jusqu'à la garantie : c'est effectivement l'itinéraire d'un PFE, d'un Process ou d'une idée lorsqu'ils passent, par exemple, par l'INNORPI pour la protection ou la brevétisation, par le FOPRODI pour la normalisation d'un plan d'affaires, par la BFPME pour le financement et par une SICAR pour la garantie.

Il ressort de tout ce qui précède qu'un certain parallélisme entre la démarche universitaire et la démarche entrepreneuriale existe déjà. Essayons donc d'orienter nos programmes universitaires 2007-2008 vers plus d'entente avec les entreprises économiques à travers le concept de productivité.

numérique, pour traduire les résultats de nos travaux en langage universel et enfin pour mieux communiquer avec notre environnement.

Nous ne pouvons, tout compte fait, augmenter notre débit à la réception sans accroître l'émission de notre part !

L'Université Virtuelle sera-t-elle une institution, à part entière, où tout enseignement sera dispensé à distance avec une logistique sûre d'examens et de produits universitaires professionnalisants?

L'université virtuelle sera-t-elle l'addition de tous les enseignements dispensés par les diverses institutions universitaires en Tunisie ?

L'université virtuelle sera-t-elle monodisciplinaire ou pluridisciplinaire ? Peut-elle être nationale ou extranationale ?

En ce qui concerne la FSS, nous sommes déjà en mesure d'intégrer une Université Virtuelle francophone nationale ou méditerranéenne !

Minute

Sami GUERMAZ

Qu'en est-il de l'université virtuelle?

Il est temps, à un moment où la Tunisie excelle en économie du savoir, de valoriser la Recherche Scientifique, la Compétence et la Performance par un Programme d'Enseignement Universitaire Virtuel. Ce sera, peut-être, un moyen pour offrir à la mondialisation autant qu'elle nous apporte, pour équilibrer notre offre et demande en culture

